RÈGLES LOCALES du 33ème HOSSEGOR TROPHY
GOLF d'HOSSEGOR les 7 et 8 novembre 2026

Les règles locales spécifiques complètent les Règles locales permanentes 2026 de la ffgolf (VMC 1.2.13)
Pour l'épreuve, elles annulent et remplacent toutes autres Règles locales du Golf d'Hossegor.

HORS LIMITES (Règles 2 et 18)

La bordure coté *parcours* de tout mur, clôture, ligne ou alignement de piquets blancs et du chemin goudronné englobant le club-house, définit la limite du *parcours*.
Trous n°10-11-12 : le practice et le stade d'approches.

ZONE À PÉNALITÉ (Règle 17)

Trou n°3 : pour la *zone à pénalité* rouge, avec une pénalité d'un coup, le joueur peut :

- se dégager selon la Règle 17.1 ou
- en option supplémentaire, utiliser la dropping zone (DZ) située derrière le *green*.

ÉLÉMENT PARTIE INTÉGRANTE DU PARCOURS

- tous les chemins et tous les massifs de fleurs.

CONDITION ANORMALE DU PARCOURS (Règle 16)

Sont *terrain en réparation* :

- les trous et traces de sangliers (balle et stance), les ornières d'engins et les zones délimitées par des lignes ou pointillés blancs et/ou piquets bleus.

Sont *obstruction inamovible* :

- les ensembles arbres avec tuteurs,
- les bouchons des évacuateurs d'eau des *greens* en matériau artificiel lorsqu'ils interférent avec la *ligne de jeu* (dégagement R 16.1d).
- Rappel : *obstructions* près des greens, la RLT-F5 est activée, le dégagement est gratuit.

Sont *zone de jeu interdit*

- les zones identifiées par des piquets bleus à sommet vert.
 Le dégagement sans pénalité est obligatoire (R 16.1).

Pénalité pour infraction aux Règles locales : *pénalité générale*

Rappel : en stroke-play, en cas de doute quant à la procédure correcte, le joueur peut jouer une seconde balle selon la **R 20.1c(3)**. Avant de rendre sa *carte de score*, le joueur doit obligatoirement rapporter les faits au *Comité* sous peine de disqualification.

CADENCE DE JEU RAPIDE (Règle 5.6)

Le *Comité* de l'épreuve a établi un temps de jeu maximum de 4H15 à ne pas dépasser.
Il sera attribué 3 minutes supplémentaires pour atteindre la salle de « recording » située au-dessus du secrétariat/Proshop.

BALLE PLACÉE

Une balle reposant sur le fairway peut, sans pénalité, être relevée et nettoyée. Le joueur devrait marquer la position initiale de la balle. C'est le point de référence de la *zone de dégagement* située pas plus près du trou que ce point sur la *zone générale* et de dimension maximum d'une *longueur de club*. Le joueur peut se dégager gratuitement en plaçant une seule fois la balle d'origine (ou une autre balle) en choisissant un emplacement pour placer la balle selon les procédures de R14.2 et en la jouant de la *zone de dégagement*.

GOLF CLUB d'HOSSEGOR – Tél : 05 58 43 56 99